

L'Amicale des anciens du Cirad (Adac) vous invite à une conférence-débat présentée par

Bernard Aubert

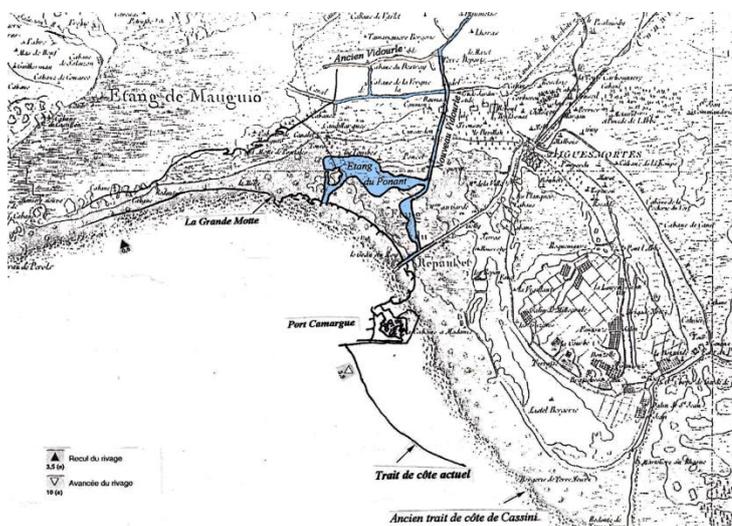
Ancien directeur de recherches du Cirad,
membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

La baie d'Aigues-Mortes face aux enjeux du 21^e siècle

Jeudi 8 février 2024, à 14 h

Amphithéâtre Jacques Alliot du Cirad, Campus de Lavalette

Résultat d'un long processus deltaïque, qui ne cesse d'évoluer, la façade littorale de la baie d'Aigues-Mortes a été constamment remaniée par l'homme : nivellement sur de grandes surfaces pour la viticulture, le maraîchage ou la saliculture, creusement de canaux pour la navigation, le drainage et l'irrigation, contrôle du niveau des nappes d'eau par l'action de martelières tirant parti des bascules de vents.



Pour comprendre l'organisation de l'espace, autour d'une succession d'étangs côtiers, il faut se tourner vers le passé : antiques activités piscicoles et taurines, puis mise en place de l'industrie médiévale du sel, conchyliculture, crise du phylloxéra au 19^e siècle. Aujourd'hui, imaginer le futur en bord de mer, ne peut se faire sans la prise en compte du tourisme balnéaire voulu par la Mission Racine. Il offre du bien-être à de nombreuses familles, quitte à exacerber la compétition pour l'eau douce et certains risques de pollution marine. Ceci dans un contexte général d'aggravation climatique, induisant remontées de sel et érosion côtière.

Autant dire que, pour les nouvelles générations, anticiper le devenir de la Baie d'Aigues-Mortes, requiert une démarche pluridisciplinaire croisant histoire, agronomie, hydrogéologie, économie et climat. Des opportunités s'ouvrent en matière de thalasso-thermie, d'éolien, ou encore de solaire. Dans le même temps, fleurissent de nouveaux sports de voile légère et de glisse, qui viennent appuyer la construction navale de niches pour la plaisance. En conséquence, la frange littorale de la baie d'Aigues-Mortes voit sa population de résidents permanents augmenter avec une prévalence de retraités en raison du prix de l'immobilier devenant, hélas, prohibitif pour les jeunes foyers.

ATTENTION !!! En raison de conditions de sécurité renforcées, il est impératif de s'inscrire auprès de l'Adac (adac0803@gmail.com) avant le mardi 6 février pour pouvoir assister à la conférence (les personnes non inscrites ne pourront pas entrer au Cirad)